

Pôle Communication/Marketing

06/04/2018

Communiqué de Presse



Entrepreneur#Leader : de l'idée à la création en 3 étapes !

A l'initiative de la Région Ile-de-France, un nouveau programme spécial création d'entreprise est lancé : Entrepreneur#Leader. Il accompagne les futurs créateurs/repreneurs d'entreprise dans la durée et à toutes les étapes de leur projet.

Acteur clef de ce nouveau dispositif, la CCI Hauts-de-Seine a déjà accueilli près de 150 porteurs de projet entre janvier et mars 2018 et permet à tous ceux qui ambitionnent de créer ou de reprendre une entreprise, d'intégrer ce programme d'accompagnement quelle que soit l'étape de leur projet.

Entrepreneur#Leader a pour objectif d'accroître le nombre de créations-reprises en Ile-de-France et d'en faire un facteur clé de la croissance et de la compétitivité pour les territoires.

Accessible dès la phase de création de l'entreprise, le programme a été conçu en 3 grandes étapes distinctes et indépendantes :

- Bâtir mon projet : accompagnement au montage du projet de création-reprise alliant réunions d'informations collectives et rendez-vous individuels.
- Financer mon projet : aide au financement du projet grâce à la mobilisation d'un microcrédit, d'une garantie bancaire ou d'un prêt d'honneur.
- Piloter mon entreprise : suivi de la jeune entreprise durant trois ans alternant ateliers thématiques, mise à disposition d'une hotline et points d'étape avec un conseiller référent.

Ouvert à tous publics, ce programme s'adresse aussi les personnes résidant dans les territoires fragiles comme les « quartiers politiques de la ville » ou dans les zones de revitalisation rurale, aux demandeurs d'emploi aux personnes rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi.

Plus d'info : cci92.fr